



# Certificat d'engagement et de connaissance :

## Lapin

Un lapin va bientôt faire partie de votre foyer. Le présent certificat d'engagement et de connaissance, mentionné au V de l'article L.214-8 du Code rural et défini par le décret n° 2022-1012 du 18 juillet 2022, a pour objectif de vous informer sur les besoins essentiels du lapin et de vous engager à les respecter afin de garantir son bien-être tout au long de sa vie.

①

### Besoins physiologiques

#### Boire

Le lapin doit avoir un accès permanent à de l'eau fraîche et propre. L'eau peut être proposée dans une gamelle lourde et stable ou dans un biberon, nettoyés quotidiennement.

#### Manger

Le lapin est un herbivore strict. Son alimentation repose principalement sur :

- du foin de bonne qualité, disponible en permanence (élément essentiel à la digestion et à l'usure des dents) ;
- des légumes frais variés et adaptés à l'espèce ;
- une quantité limitée de granulés spécifiques au lapin, si nécessaire.

Une alimentation inadaptée peut entraîner de graves troubles digestifs et dentaires. Toute modification alimentaire doit être progressive et réalisée sur conseil vétérinaire.

#### Dormir et se reposer

Le lapin a besoin de périodes de repos réparties sur la journée. Il doit disposer d'un espace calme, sécurisé et confortable, lui permettant de se cacher et de se sentir en sécurité.

#### Hygiène et élimination

Le lapin peut être propre et utiliser un bac à litière. La litière doit être composée de matériaux adaptés (chanvre, lin, papier recyclé) et nettoyée régulièrement. Les copeaux de bois résineux sont à proscrire.

②

### Besoins psychologiques et comportementaux

#### Mâcher et ronger

Le lapin a un besoin permanent de ronger afin d'user ses dents, qui poussent tout au long de sa vie. Des matériaux adaptés (foin, bois non traité, jouets spécifiques) doivent être mis à disposition.

#### Explorer et se dépenser

Le lapin est un animal actif qui a besoin de se déplacer librement chaque jour. Un espace de vie suffisamment grand, complété par des sorties quotidiennes dans un environnement sécurisé, est indispensable à son équilibre physique et mental.

#### Socialisation

Le lapin est une espèce sociale. Il apprécie la compagnie d'un congénère compatible et des interactions calmes avec l'humain. Une socialisation respectueuse, tenant compte de son tempérament, est essentielle à son bien-être.

#### Enrichissement de l'environnement

Cachettes, tunnels, plateformes, jouets et variations de l'environnement permettent de prévenir l'ennui et les troubles du comportement.

③

## *Santé et hygiène*

Le lapin doit bénéficier d'un suivi vétérinaire régulier auprès d'un vétérinaire compétent en nouveaux animaux de compagnie (NAC).

Les vaccinations recommandées (notamment contre la myxomatose et la maladie hémorragique virale) doivent être effectuées selon le protocole vétérinaire.

Le détenteur s'engage également à :

- surveiller l'état des dents, des yeux et des oreilles ;
- entretenir le pelage, en particulier lors des périodes de mue ;
- vérifier régulièrement la longueur des griffes et les faire couper si nécessaire ;
- surveiller le transit intestinal, toute diminution de l'appétit ou des crottes constituant une urgence vétérinaire.

La stérilisation est fortement recommandée pour prévenir certains problèmes de santé et de comportement, ainsi que les reproductions non maîtrisées.

④

## *Conditions de détention et sécurité*

Le lapin doit être hébergé dans un environnement :

- suffisamment spacieux pour lui permettre de se déplacer librement ;
- sécurisé contre les risques domestiques (câbles électriques, plantes toxiques, chutes) ;
- protégé des températures extrêmes, des courants d'air et de l'humidité.

La détention permanente en cage sans sorties quotidiennes est incompatible avec les besoins physiologiques et comportementaux du lapin.

⑤

## *Dépenses à prévoir*

La détention d'un lapin représente un engagement financier durable, incluant notamment :

- alimentation (foin, légumes, granulés) : environ 20 € à 50 € par mois ;
- soins vétérinaires et hygiène : au minimum 100 € à 200 € par an ;
- matériel (enclos, litière, jouets, accessoires) : 150 € à 300 € à l'arrivée, puis dépenses occasionnelles.

Les frais vétérinaires liés aux maladies ou urgences peuvent être importants. Il convient d'en tenir compte dans le budget annuel.

⑥

## *Documents et responsabilités*

Avant l'adoption, le futur détenteur doit s'assurer que l'association ou le cédant lui a fourni :

- un contrat d'adoption précisant l'identité du lapin et les frais d'adoption ;
- un carnet de santé

Le détenteur s'engage à respecter la réglementation en vigueur relative à la protection animale.

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, reconnais avoir pris connaissance des besoins physiologiques, comportementaux et sanitaires du lapin et m'engage à les respecter afin d'assurer son bien-être.

Fait à : \_\_\_\_\_

Le : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Signature précédée de la mention manuscrite

"Je m'engage à respecter les besoins de l'animal "